PUBLIE LE - 5 NOV. 2026

Annexe 8 : Bordereau de dépôt de documents valant accusé de réception

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA SEINE-MARITIME

A ETABLIR EN DOUBLE EXEMPLAIRE

BORDEREAU DE DEPOT DE DOCUMENTS
VALANT ACCUSE DE RECEPTION *

COLLECTIVITÉ	DATE D'ENVOI :
Caisse de crédit municipal de Rouen	23 SEP. 2026

Désignation des pièces : objet	Référence de l'acte (n° délib ou AR, DC, CO ... + N° + Date)	Observations éventuelles de pré-contrôle de légalité
Délibération du conseil d'orientation et de surveillance : validation du PV du COS du 28 avril 2026	Délibération n° 1 du COS du 21/07/2026	
Délibération du conseil d'orientation et de surveillance : approbation rapport d'activités et quitus de gestion	Délibération n° 2.1 du COS du 21/07/2026	
Délibération du conseil d'orientation et de surveillance : approbation compte financier 2025	Délibération n° 2.2 du COS du 21/07/2026	
Délibération du conseil d'orientation et de surveillance : affectation du résultat 2025	Délibération n° 2.3 du COS du 21/07/2026	

CACHET DE LA COLLECTIVITÉ ET SIGNATURE :

Matthieu de MONTCHALIN

Vice-Président du conseil d'orientation et de surveillance du Crédit municipal de Rouen

CACHET DE RÉCEPTION DE LA PRÉFECTURE :

BUREAU DU COURRIER

25 SEP. 2026

PRÉFECTURE DE LA SEINE MARITIME

** seuls les documents répondant à l'obligation de transmission doivent être communiqués à la préfecture*

ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE DU CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
SEANCE DU 21 juillet 2026

1 - VALIDATION DU P.V DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE DU 28 avril 2026

Rapporteur : Matthieu de MONTCHALIN

Mesdames, Messieurs,

Le procès-verbal du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 28 avril 2026 a été présenté dans les délais aux membres du COS.

Aucun administrateur ne souhaite le voir modifié.

Sur quoi statuant, le Conseil d'Orientation et de Surveillance adopte le procès-verbal du précédent Conseil d'Orientation et de Surveillance.

Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Rouen, le 21 juillet 2026

Le Vice- Président
du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Matthieu de MONTCHALIN

Pour extrait conforme

La manager/gestionnaire de transition

Anne-Laure Zaïnane

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

28 avril 2026



PROCES -VERBAL

CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

PROCES-VERBAL

Séance du 28 avril 2026

14h, en visioconférence

Etaient présents :

M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président

M. Matthieu de MONTCHALIN, Vice -Président

M. Thibault DROUET

M. Jean-Luc SCHROEDER

Etaient représentés :

Mme Pascale SEUX (Pouvoir à M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL)

Etaient absents :

M. Thierry MASSON

M. Sylvain CANTREL

Participaient aux débats :

Anne-Laure ZAÏNANE, vacataire

Christelle LUTHRINGER DGFIP

M. Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Président du COS, ouvre la séance à 14h17

I. PV du COS du 12/03/2026 – pour approbation

Le PV du COS du 12 mars 2026 est mis au vote pour approbation

- Pour : 5
- Abstention : 0
- Contre : 0

La délibération est adoptée

II. INFORMATION SUR LE CONTEXTE DE L'ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE DE LA CAISSE MUNICIPALE DE ROUEN

Le règlement intérieur est joint pour information

Les membres du COS prennent acte de cette présentation

III. ELECTION DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE

Le Président propose la candidature de M de Montchalin comme Vice-Président qui l'accepte.

- Pour : 5
- Abstention : 0
- Contre : 0

La délibération est adoptée

IV. AVIS DU CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE SUR LA NOMINATION D'UN MANAGER/GESTIONNAIRE DE TRANSITION ET REVALORISATION DU TAUX HORAIRE DE VACATION POUR UN VACATAIRE

Le contenu du projet de délibération est détaillé par le Président et n'appelle pas de questions.

- Pour : 5
- Abstention : 0
- Contre : 0

La délibération est adoptée

V. INFORMATION SUR LA CLÔTURE DES COMPTES 2025 et 2026

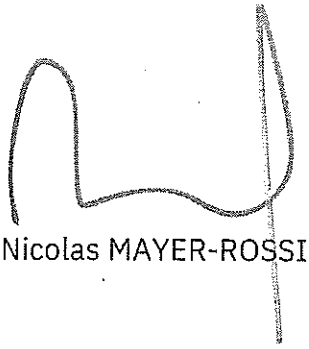
Il est précisé que le commissaire aux comptes nous a informé que son mandat de six ans arrivait à échéance avec l'exercice clos 2024 et que l'EGECMR ne disposant plus de l'agrément bancaire et ne dépassant pas les seuils légaux n'est plus tenu par l'obligation de désigner un commissaire aux comptes.

- Pour : 5
- Abstention : 0
- Contre : 0

Les membres du COS prennent acte de ces informations

La séance est levée à 14h32

Le Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance



Nicolas MAYER-ROSSIGNOL

ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE DU CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
SEANCE DU 21 JUILLET 2026

2.1 – APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025 ET QUITUS DE GESTION

Rapporteur : Mme Anne-Laure Zaïnane

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la clôture des comptes 2025, l'activité de l'année fait l'objet d'un rapport qui est présenté préalablement à la présentation des comptes. La manager/gestionnaire de transition présente le rapport d'activité 2025, joint à la présente délibération.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est invité à se prononcer sur le rapport d'activité 2025 et à donner quitus à la manager/gestionnaire de transition pour sa gestion.

Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Rouen, le 21 juillet 2026

Le Vice- Président
du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Matthieu de MONTCHALIN

La manager/gestionnaire de transition

Anne-Laure Zaïnane

Pour extrait conforme

Etablissement de gestion extinctive du crédit municipal de Rouen

-

Rapport d'activité 2025

Sommaire

1- Faits marquants de l'exercice 2025 3
2- Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2025 3
3- Contentieux 4
4- Gestion extinctive 5
4-1 Résultats financiers 5
4-2 Section de fonctionnement 6
Dépenses d'exploitation 6
Masse salariale 6
Achats et prestations 6
Dotation aux amortissements et provisions générales 6
Dépréciations pour créances douteuses 7
Résultat exceptionnel 7
Impôt sur les sociétés 8
Recettes d'exploitation 8
Activité gage et placements 8
Locations 8
Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG) 9
4-2 Section de dotation 10
4-3 Autres informations 11
Liquidités et créances sur les établissements de crédit 11
Dettes envers les établissements de crédit 11
Opérations avec la clientèle et autres passifs 11
Provisions 12

1-Faits marquants de l'exercice 2025

L'exercice 2025 de l'établissement de gestion extinctive de la caisse municipale de Rouen (EGECMR) a été marqué par les évènements suivants :

- La poursuite du processus de gestion extinctive en vue de la fin d'activité et de la dissolution de l'établissement, dans la continuité de l'année 2024 et consécutivement aux décisions prises en 2022 ;

- La continuité de la mise en œuvre, depuis 2023, de la convention tripartite entre la Ville de Rouen, le Crédit municipal de Rouen et le Crédit municipal de Nantes permettant pour rappel la poursuite de l'activité de prêts sur gage à Rouen et autorisant l'ouverture d'une agence du Crédit municipal de Nantes dans les locaux du Crédit municipal de Rouen ;

- Le versement au titre de 2025 d'une subvention d'équilibre de l'EGECMR au crédit municipal de Nantes d'un montant total estimé à 103 000 € dans le cadre de la convention précédemment citée. Après clôture de l'exercice 2025 du Crédit municipal de Nantes et calcul au réel en comptabilité analytique, cette subvention a été diminuée à 95 000 € (l'ajustement se fera sur le solde versé en 2026) ;

- A la suite du jugement du Tribunal Administratif de Rouen du 17/07/2024 prononçant la réintégration du directeur général [redacted] (effective en octobre 2024), une reconstitution de sa carrière a été réalisée (rattrapage des cotisations sociales au même titre), constatée comptablement en 2025.

  [redacted] physiquement en poste à compter de février 2025 après une précédente suspension de fonctions, a été suspendu de nouveau à compter du 26/06/2025 jusqu'au 25/10/2025 inclus. A compter de cette date, il a été absent pour raisons de santé. Une nouvelle procédure de licenciement a par ailleurs été lancée à son encontre sur le motif de la rupture de confiance. [redacted] a finalement été licencié en mars 2026 par décision du 19 décembre 2025. Il a introduit un recours contentieux contre ce licenciement.

2-Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice 2025

- Suite à la décision du COS du 28/04/2026, Mme Anne-Laure Zaïnane occupe le poste de manager/gestionnaire de transition en l'absence de directeur général, à compter du 1er mai 2026, à titre d'activité accessoire. La clôture des comptes et la gestion de l'activité quotidienne

est également assurée par deux vacataires. L'agent comptable de l'établissement, Mme Luthringer, travaille en lien avec ces vacataires et assure le paiement des fournisseurs et prestataires, ainsi que le versement des salaires.

- La clôture des comptes 2025 a été confiée conformément à la délibération du COS du 28/04/2026 à un cabinet comptable. Le cabinet Talenz Alteis, à qui avait déjà été confiée la clôture des comptes 2024, a été sélectionné. Ce dernier a produit les états (bilans et compte de résultat) qui sont présentés dans le cadre de la clôture de ces comptes 2025.

3-Contentieux

[redacted] a déposé depuis 2021 plus d'une dizaine de recours contre l'EGECMR dont certains sont encore pendants.

En 2025, l'actualité contentieuse a été intense :

[redacted] a contesté devant le juge des référés son licenciement au titre de la suppression du besoin et a obtenu à la suite du jugement du 22 avril 2025, la suspension de la décision de licenciement en l'attente du jugement au fond.

Différents recours indemnitaires préalables, demandes de communication de documents administratifs ont été déposés. Plusieurs requêtes en annulation ont été introduites devant le tribunal administratif par ses soins (contre le refus de modification de son contrat, contre sa sanction de blâme, contre le calcul de ses congés...),

Une provision de 140 000 € a été dotée sur l'exercice 2022 au titre des sommes requises. Cette provision est maintenue au 31/12/2025, afin de couvrir le risque afférent.

Il est important de préciser qu'au vu du nombre important de procédures actuellement pendantes devant le tribunal administratif de Rouen, d'éventuelles indemnités de retards à régler et de la complexité des recours, le montant de 140 000 € reste incertain et reflète notre meilleure estimation à ce jour.

Les incidences financières des procédures entamées restent ainsi assez incertaines.

Dernièrement, la cour d'appel de Douai a confirmé le jugement du TA de Rouen, rejetant la plainte pour harcèlement moral de [redacted] à l'encontre de son employeur et le statut de lanceur d'alerte par sa décision du 03/02/2026 ;

4-Gestion extinctive

4-1 Résultats financiers

COMPTE DE RESULTAT PUBLIABLE
(EUROS)

	CODE POSTE	Exercice 2025	Exercice 2024
Intérêts et produits assimilés	500	- €	640 €
Intérêts et charges assimilées	505	- 2 432 €	-3 458 €
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	510	- €	- €
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	515	- €	- €
Produits sur opérations de location simple	520	2 400 €	6 582 €
Charges sur opérations de location simple	525	- 5 608 €	-30 647 €
Revenus des titres à revenu variable	530	- €	- €
Commissions (produits)	540	- €	- €
Commissions (charges)	545	- €	- €
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	550	- €	- €
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilés	555	- €	- €
Autres produits d'exploitations bancaire	560	13 404 €	109 182 €
Autres charges d'exploitations bancaire	565	- €	- €
PRODUIT NET BANCAIRE	600	7 765 €	82 299 €
Charges générales d'exploitation	605	- 419 621 €	-332 629 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations incorporelles et corporelles	610	- 5 236 €	44 091 €
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	620	- 417 092 €	-206 239 €
Coût du risque	625	- €	7 599 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	630	- 417 092 €	-198 640 €
Gains ou pertes sur actifs immobilisés	640	- €	-78 234 €
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	650	- 417 092 €	-276 874 €
Résultat exceptionnel	655	- 108 570 €	-125 178 €
Impôts sur les bénéfices	660	- €	- €
Dotations/reprises de FRBG et provisions règlementées	665	- €	- €
RESULTAT NET	690	- 525 662 €	-402 052 €

De manière prévisible dans un contexte de fin d'activité, le produit net bancaire (PNB) est encore plus faible sur 2025 que sur les exercices précédents. La fin de commercialisation des prêts sur gages fait disparaitre les intérêts, et les produits de l'exploitation bancaires chutent également.

Du fait de la baisse des produits bancaires (fonds placés sur comptes courants au lieu d'être placés sur des comptes rémunérés) et de l'augmentation des charges (régularisation de la carrière de l'ancien directeur général), le résultat net est en baisse à - 525 661,72 € en 2025.

4-2 Section de fonctionnement

Dépenses d'exploitation

Au 31/12 => :	2025	2024
Achats et prestations	130	168
Masse salariale	276	187
Impôts et taxes	18	18
Charges récupérées	0	1
Divers	0	-
Total	**423**	**372**

Masse salariale

En 2025, la masse salariale est en augmentation (276 k€ contre 187 k€ en 2024) à la suite de la réintégration de [redacted] à son poste de Directeur général et en particulier à la suite de la régularisation des cotisations Urssaf et de retraite de [redacted] pour 72K€.

Achats et prestations

Les achats et prestations concernent avant tout la gestion quotidienne de l'établissement. Au vu du contexte d'extinction progressive de l'activité, ils sont logiquement à la baisse en 2025.

Dotation aux amortissements et provisions générales

	2025	2024
Amortissements	5	24
Dépréciations	-	-
Reprise de provisions et dépréciations	-	(68)
Total	**5**	**(44)**

Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'année.

Dépréciations pour créances douteuses

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Au 31/12 => :	2025	2024
Créance de trésorerie - Prêt sur Gage	-	-
TOTAL BRUT => :	-	-
dont créances Douteux - capital	-	-
dont créances Douteux - intérêts	-	-
dont créances litigieuses	-	-
dont créances compromises		
Dépréciation des créances Douteuses capital		
Dépréciation des créances Douteuses intérêts	-	-
Dépréciation des créances litigieuses		
Dépréciation des créances compromises		
TOTAL NET des Prêts à la Clientèle => :	-	-

CREANCES DOUTEUSES

	2025	2024
Créances douteuses capital	-	0
Créances douteuses intérets	-	0

Du fait de l'arrêt de l'activité de prêt sur gage depuis le 31/12/2022, aucune opération avec la clientèle n'est recensée en 2025.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, indépendamment de l'existence de garantie, de recours ou de caution. L'octroi de prêt sur gage ayant été arrêté au 31/12/2022, l'intégralité de ces créances auraient dû l'être remboursées au 1er semestre 2023. Les créances restant au 31/12/2023 ont donc toutes six mois de retard ou plus et sont à ce titre toutes considérées comme douteuses.

Conformément à la décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 6 juin 2024, l'ensemble de ces contrats a été soit remboursé, soit transféré au Crédit Municipal de Nantes, aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice 2025.

Résultat exceptionnel

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Produits exceptionnels	2	31
Charges exceptionnels	110	156
Résultat exceptionnel =>	**(108)**	**(125)**

La charge exceptionnelle enregistrée sur l'exercice se compose, d'une part, de 98 K€ du solde subventions lié à 2024 envers le Crédit Municipal de Nantes (lié à un retard dans la comptabilité

Au 31/12 => :	2025	2025
Appartements LH	0	2
Parkings rouen	2	2
DAB	0	2
Total	**2**	**7**

analytique du CMN permettant d'arrêter les montants à verser par l'EGECMR), ainsi que l'apurement de 1,2 K€ de taxe métaux de 2022, de l'apurement du solde de produit brut sur vente pour 8 K€, et enfin d'un reste de cautionnement de 2022 pour un montant de 2,6 K€.

Le produit exceptionnel, quant à lui, résulte de l'apurement des créanciers divers antérieurs (0,3 K€) ainsi que des clients CM de Nantes (1,2 K€)

Impôt sur les sociétés

	2025	2024
Résultat fiscal	-526	-402
Impôt sur les sociétés	0	0

L'exercice 2025 faisant apparaître un résultat négatif, l'EGECMR n'est donc pas redevable de l'impôt sur les sociétés.

Recettes d'exploitation

Activité gage et placements

Au 31/12 => :	2025	2024
Droits sur adjudications	0	5
Produits liés à l'activité de Prêt sur Gage	0	1
Intérêts des fonds placés	8	103
Total	**8**	**109**

Les comptes à terme souscrits en 2024 ont généré 103 K€ d'intérêts en 2024 et 8 k€ en 2025 du fait de leur non-placement sur l'essentiel de l'année, du fait des difficultés rencontrées avec le directeur général.

Les produits liés à l'activité de prêt sur gage ont entièrement disparu, du fait de l'arrêt de l'activité à destination des usagers.

Locations

Les revenus concernant la location DAB de 2024 n'ont pas été titrés dans le contexte RH difficile. Cette facture à établir a été maintenue en comptabilité.

À la suite de la vente du Havre le 15 mai 2024, il n'y a plus d'encaissement de loyer pour l'appartement.

Fonds pour risques bancaires généraux (FRBG)

	2022	2023	2024	Augmentation	Diminution	2025
FRBG	86	-		-	-	-

L'EGECMR a constitué un FRBG conformément à la réglementation bancaire (CRB 90-02 du 23 février 1990) afin de se couvrir du risque lié à la forte volatilité des cours de l'or. Au 31/12/2022 cette provision atteignait 86 K€.

Le solde de 86 K€ a été repris sur l'exercice 2023, le niveau d'encours ne justifiant plus le maintien d'une telle provision. Pour l'exercice 2025, aucune provision n'a été jugée nécessaire, l'activité étant en phase d'extinction.

4-2 Section de dotation

La section de dotation est composée à l'actif des immobilisations (corporelles, incorporelles, financières) et au passif des capitaux propres de l'établissement (dotation initiale, excédents capitalisés, bonis prescrits).

IMMOBILISATIONS BRUTES				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Acquisitions	Diminutions	2025
Logiciels	38	-	-	38
Terrains	2	-	-	2
Constructions	89	-		89
Agencements installations	461	-		461
Matériel informatique	34	-		34
Mobilier de bureau	44	-		44
Titre de participation	0	-		0
TOTAL =>	668	0	0	668

Amortissements				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Augmentations	Diminutions	2025
Logiciels	38	0	0	38
Terrains	0			0
Constructions	66	1		68
Agencements installations	417	3		421
Matériel informatique	33	0		33
Mobilier de bureau	44			44
Titre de participation				
TOTAL =>	598	5	0	604

VNC				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Augmentations	Diminutions	2025
Logiciels	-38	0	0	0
Terrains	0	0	0	2
Constructions	-66	-1	0	21
Agencements installations	-417	-3	0	40
Matériel informatique	-33	0	0	1
Mobilier de bureau	-44	0	0	0
Titre de participation	0	0	0	0
TOTAL =>	-598	-5	0	64

4-3 Autres informations

Liquidités et créances sur les établissements de crédit

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Espèces en caisse	-	-
Comptes courants	2 673	1 427
Comptes à terme et prêts interbancaires < 1 an	-	1 781
Comptes à terme et prêts interbancaires > 1 an	-	-
ICNE sur Placements	-	23
TOTAL = > :	**2 673**	**3 231**

Les fonds récupérés sur les comptes à termes ont été rapatriés sur les comptes courants de l'établissement.

Dettes envers les établissements de crédit

Au 31/12 et en K€ => :	- d'1 an	1 à 5 ans	Ensemble
CIC	71	129	200
Crédit Agricole	0	0	0
TOTAL =>	**71**	**129**	**200**

Opérations avec la clientèle et autres passifs

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Bonis à régler	0	22

Les bonis à régler suite à l'arrêt de l'activité réalisée par le CMR ont été considérés comme définitivement acquis et ont, à ce titre, été reclassés en capitaux propres en tant que bonis prescrits.

Au 31/12 => :	2025	2024
Indemnisation Clients volés	33	33
Cautionnements	-	-
Charges à payer	73	6
Facture non parvenues	39	58
Autres créditeurs	20	32
Total	164	131

Provisions

Au 31/12 et en K€ =>	2024	Augmentation	Diminution	2025
Provisions risques et charge	140	-	-	**140**
Provision retraite non titula	-	-	-	**0**
Total	**140**	**-**	**-**	**140**

Le Directeur Général de l'EGECMR a déposé plusieurs recours devant le Tribunal Administratif pour s'opposer à son licenciement, ses suspensions, sa sanction... Une nouvelle provision de 140 000 € a été dotée sur l'exercice 2022 au titre des sommes requises. Cette provision est maintenue au 31/12/2025, afin de couvrir le risque afférent.

Au vu du nombre important de procédures actuellement pendantes devant le tribunal administratif de Rouen, d'éventuelles indemnités de retards à régler et de la complexité des recours, le montant de 140 000 € reste incertain mais reflète notre meilleure estimation à ce jour.

ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE DU CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
SEANCE DU 21 JUILLET 2026

2.2 – COMPTE FINANCIER 2025

Rapporteur : Mme Anne-Laure ZAÏNANE

Mesdames, Messieurs,

A la suite de la présentation du rapport d'activité 2025 de l'établissement de gestion extinctive de la caisse municipale de Rouen, les comptes 2025 sont présentés aux membres du Conseil d'Orientation et de Surveillance et joints à la présente délibération.

Le Conseil d'Orientation et de Surveillance est invité à approuver le compte financier 2025 de l'établissement de gestion extinctive de la caisse municipale de Rouen.

Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Rouen, le 21 juillet 2026

Le Vice-Président
du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Matthieu de Montchalin

La manager/gestionnaire de transition

Anne-Laure Zaïnane

Pour extrait conforme

ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE

DE LA CAISSE MUNICIPALE DE ROUEN

COMPTE FINANCIER

EXERCICE 2025

12 Place Jacques Lelieur - 76000 ROUEN

BILAN DE ENTREE ACTIF
au 01.01.2025

Articles	Libellés	Actif brut	Amortissements	Actif net
203	Logiciels	37 982	37 982	0
210	Terrains	1 604	-	1 604
212	Constructions	90 748	66 230	24 518
214	Matériel informatique	33 934	33 107	827
216	Autres immobilisations corporelles	505 166	461 662	43 504
230	Immobilisations en cours	-	-	-
261	Titres de participation	100	-	100
	TOTAL CLASSE 2	669 533	598 980	70 553
4190	CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEU	-	-	-
4191	ICNE DOUTEUX ET CONTAGION	-	-	-
4192	DECLASSEMENT LITIGIEUX	-	-	-
463100	SECURITE SOCIALE	4 416	-	4 416
463600	CDG76	117	-	117
476810	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	10 557	-	10 557
4680	DEBITEURS DIVERS	-	-	-
4681	DEBITEURS EX ANTERIEURS	2 620	-	2 620
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	-	-
488100	AUTRES PROD&INTERET A RECEVOIR	-	-	-
490	PRODUITS BRUT DES VENTES DE GA	15 438	-	15 438
492990	DIVERS PAIEMENTS A IMPUTER	5 254	-	5 254
	TOTAL CLASSE 4	38 402	-	38 402
510200	Prêts consentis sur gages corporels	-	-	-
510300	Créances rattachées sur gages corp.	-	-	-
511500	ENCAISSEMENT PAR CARTE BANCAIR	-	-	-
542000	Chéques impayés	-	-	-
567	Fonds Déposés	1 803 694	-	1 803 694
569100	CDC IXIS Caisse d'Epargne	670 711	-	670 711
569200	Crédit Agricole	51 583	-	51 583
569300	CCM NIMES	-	-	-
569400	CIC NORD OUEST	704 756	-	704 756
570000	Caisse	-	-	-
59000	Virement interne	7 909	-	7 909
	TOTAL CLASSE 5	3 238 652	-	3 238 652
	TOTAL ACTIF	**3 946 587**	**598 980**	**3 347 607**

BILAN D'ENTREE : PASSIF au 01.01.2025		
Articles	**Libellés**	**Passif net**
105000	Dotation initiale	1 440 221
105100	Excedents capitalises	2 574 366
105200	Bonis prescrits	396 766
121000	Report à Nouveau	(1 255 350)
	TOTAL DES FONDS PROPRES	3 156 003
155000	FRBG	-
169300	Emprunt	271 138
169301	Emprunt CA	30 000
	TOTAL CLASSE 1	**3 457 141**
406000	COMMISSAIRES PRISEURS	327
419940	PROVISION POUR RISQUES	140 000
455000	BONIS A REGLER ANNEE EN COURS	21 596
462200	CAUTIONNEMENT CP BISMAN	-
462400	DEPOTS SUR LOCATIONS	-
462500	RETENUE DE GARANTIE MP	-
466005	INDEMNISATION CLIENTS 1 ESTIM	33 473
467000	CREANCIERS EXERCICE COURANT	6 343
467100	CREANCE EX ANTEIREUR	266
467500	CLIENTS CM NANTES	1 210
476800	AUTRES CHARGES A PAYER	58 368
476802	CHARGE CONSTATE D'AVANCE EMPRUNT	700
476803	CCM PARIS	-
476830	CHARGES CTEES AVANCE RETRAITE	-
491610	RECETTES A IMPUTER GAGES CORPO	4 551
491610	RECETTES A IMPUTER GAGES CORPO	4 580
492990	DIVERS PAIEMENT A IMPUTER	21 104
	TOTAL CLASSE 4	**292 518**
	RESULTAT de L'EXCERCICE	**(402 051)**
	TOTAL PASSIF	**3 347 607**

SECTION DE DOTATION : DEPENSES

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES				MANDATS EMIS	Réductions	MANDATS A PAYER	Soldes Réalisation Prévisions
		BP	DM	V.C	TOTAL				
203	Logiciels					-		-	-
210	Terrain					-		-	-
212	Bâtiments					(1495)		(1495)	(1495)
214	Matériel informatique					(331)		(331)	(331)
216	Autresimmo. Corporelles					(3410)		(3410)	(3410)
230	Immo. En cours					-		-	-
261	Titre de participation					-		-	-
TOTAL CLASSE 1 - 2		-	-	-	-	(5 236)	-	(5 236)	(5 236)

SECTION DE DOTATION : RECETTES

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES				TITRES EMIS	Réductions	TITRES A Recouvrer	Soldes Réalisation Prévisions
		BP	DM	V.C	TOTAL				
1052	Bonisprescrits					21538		21538	(21538)
2038	Amort. Logiciels					-		-	-
2128	Amort. Aménagement Batiment					-		-	-
2148	Amort. Matériel informatique					-		-	-
2168	Amort. Mobilier et agencements					-		-	-
TOTAL CLASSE 1 - 2						21 538	-	21 538	(21 538)

CLASSE 4

COMPTES		OPERATIONS EXERCICE		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
406000	COMMISSAIRES PRISEURS	327	-		-
419000	CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEU	-	-	-	-
419100	ICNE DOUTEUX ET CONTAGION	-	-	-	-
419200	DECLASSEMENT LITIGIEUX	-	-	-	-
419910	PROVISION IC CREANCE DOUTEUSE	-	-	-	-
419940	PROVISION POUR RISQUES	-	-	-	(140 000)
425000	REMUNERATIONS DUES AU PERSONNE	111464	111464	-	-
426000	TRESOR PUBLIC PAS	12 360	12 360	-	-
436500	IMPOTS ET TAXES SUR LES SALAIR	17 787	17 787	-	-
455000	BONIS A REGLER ANNEE EN COURS	21596	-	-	-
462200	CAUTIONNEMENT CP BISMAN	-	-	-	-
462400	DEPOTS SUR LOCATIONS	-	-	-	-
462500	RETENUE DE GARANTIE MP	-	-	-	-
463100	SECURITE SOCIALE	115 403	115 403	4 416	
463200	C.N.R.A.C.L.	-	-	-	-
463201	I.R.C.A.N.T.E.C.	35 944	35 944	-	-
463600	FONDS DE SOLIDARITE ET DIVERS	899	1016	-	-
463602	CHEQUES DEJEUNER	366	366	-	-
463800	RETRAITE ADDITIONNELLE	-	-	-	-
466005	INDEMNISATION CLIENTS 1 ESTIM	-	-		(33 473)
467000	CREANCIERS EXERCICE COURANT	184 474	250 834		(72 703)
467100	CREANCIERS EX ANTERIEURS	6 608	6 343	-	-
467500	CLIENTS CM NANTES	1210	-	-	-
468000	DEBITEURS DIVERS	12 278	12 278	-	-
468001	DEBITEURS LOYERS LH BRIAND	-	-	-	-
468100	DEBITEURS EX ANTERIEURS	-	2 620	-	-
471000		-	-	-	-
476800	AUTRES CHARGES A PAYER	58 368	38 540		(38 540)
476803	CCM PARIS	-	-	-	-
476810	CHARGES CONSTATEES AVANCE PERS	679	10 557	679	-
476820	CHARGES CTEES AVANCE EMPRUNT	700	498	-	(498)
476830	CHARGES CTEES AVANCE RETRAITE	-	-	-	-
478000	AUTRES COMPTES TRANSITOIRE	441	441	-	-
490000	PRODUITS BRUT DES VENTES DE GA	-	-	14 203	-
490900	TAXE METEAUX PRECIEUX	-	1235	-	-
491610	RECETTES A IMPUTER GAGES CORPO	449	299	-	(4 401)
491902	RECETTES A REGULARISER	47 313	47 626	-	(21418)
491990		310	310	-	-
492990	DIVERS PAIEMENTS A IMPUTER	171631	168 999	-	(1948)
492992	CLIENTS MTANT REGLEMENT ATTEND	-	254	-	-
492993	FRAIS COM ENCAISSEMENT PAR CB	-	-	-	-
492995	FACTURES A ETABLIR	-	-	5 000	-
TOTAL CLASSE 4		**800 607**	**835 174**	**24 298**	**(312 982)**

CLASSE 6

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES				MANDATS EMIS	Réductions	MANDATS A PAYER	Soldes Réalisation Prévisions
		B P	D M	V C	TOTAL				
602	Matériel fournitures consom.	800			800			-	800
612	Rémunération du personnel	95000	65400		160400	149 885		149 885	10 515
617	Sécurité sociale	36000	119000		155000	125 601		125 601	29 399
618	Autres charges sociales	3000	600		3600	2 283	2 166	117	3 483
620	Impôts et taxes	15000	7000		22000	17 787		17 787	4 213
629	Autres Impôts	500			500	306		306	194
630	Location de matériel	0			0			-	-
631	Entretiens et réparations	15000	9500		24500	15 429	942	14 487	10 013
633	Petit Matériel et Outillage	100			100	-	-	-	100
634	Fournitures extérieures	6000			6000	2 453	980	1473	4 527
635	Charges locatives	1000	18000		19000	7 176	1568	5608	13 392
636	Prestations de service	23000	10500		33500	54 745	47640	7 105	26 395
637	Rémunérations d'intermédiaire	7000	98000		105000	109 310	7450	101860	3 140
638	Primes d'assurance	14000			14000	10 404	17 988	(7 584)	21584
641	Voyages et déplacements	1100			1100			-	1 100
658	Charges div gestion courante	2500	8000		10500	0		0	10 500
660	Publicité	300			300			-	300
661	Missions et réceptions	7000			7000			-	7 000
664	Frais de poste et télécom	10000			10000	4 347		4 347	5653
665	Frais d'acte et de contentieux	0			0	2 352		2 352	(2 352)
667	Cotisation conférence permanente	0			0			-	-
668	Autres frais de gestion divers	1000			1000				1000
675	Valeur des actifs cédés	0			0	3 132	700	2 432	(2 432)
676	Intérêts des emprunts	2500			2500	1885		1885	615
679	Charges sur opération de très	1500			1500	5 236		5 236	(3 736)
681	Dotation aux amortissemrnts	7500			7500			-	7 500
685	Dotation aux provisions	0			0			-	-
687	Dotation amortissement exceptionnelle				0			-	-
TOTAL CLASSE 6		**249 800**	**336 000**	**0**	**585 800**	**512 330**	**79 435**	**432 896**	**152 904**

CLASSE 5

COMPTES		OPERATIONS EXERCICE		SOLDES	
		DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
510200	CREDIT DE TRESORERIE GAGES COR			-	-
510300	CREANCES RATTACHEES GAGES CORP			-	-
511500	ENCAISSEMENT PAR CARTE BANCAIR			-	-
542000	CHEQUES IMPAYES			-	-
567100	FONDS DEPOSES CREDIT AGRICOLE			-	-
567570	FONDS DEPOSES CIC		1 803 694	210 110	-
567600	FONDS DEPOSES CAISSE D'EPARGNE			21 405	-
569100	CDC IXIS CAISSE EPARGNE	66 596	527 196	2 441 552	-
569200	CREDIT AGRICOLE		30 178	-	-
569400	CIC NORD OUEST	1 811 709	74 913	-	-
570000	CAISSE			-	-
590000	VIREMENTS INTERNES		7 909	-	-
590100	VIREMENTS INTERNES CAEN	-	-	-	-
TOTAL CLASSE 5		**1 878 305**	**2 443 891**	**2 673 067**	**-**

CLASSE 7

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES			TITRES EMIS	Réductions	TITRES A Recouvrer	Soldes Réalisation Prévisions
		B P	D M	TOTAL				
							-	
700	Intérêts gages corporels	-	-	-			-	-
707	Droits sur adjudications	-	-	-			-	-
732	Recouvrements divers	700	-	700	366		366	334
758	Charges divers de gestion	-	-	-			-	-
763	Revenus des immeubles	-	-	-			-	-
765	Location diverses	2 400	-	2 400	2 400		2 400	-
769	Autres produits accesoires	-	-	-	5 023		5 023	(5 023)
773	Intérêts des fonds placés	50 000	-	50 000	31709	23 694	8 015	41 985
775	Produits de Cession des Elements d'Actif	-	-	-			-	-
785	Reprise de provision	-	-	-			-	-
TOTAL CLASSE 7		**53 100**	**0**	**53 100**	**39 498**	**23 694**	**15 804**	**37 296**

CLASSE 8 : DEPENSES

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES			MANDATS EMIS	Réductions	MANDATS A PAYER	Soldes Réalisation Prévisions
		B P	D M	TOTAL				
8740	Charges exceptionnelles	103 000	30 000	133 000	136 117	26 000	110 117	(22 883)
8741	Pertes sur réalisation d'actifs				-		-	-
TOTAL CLASSE 8		103 000	30 000	133 000	136 117	26 000	110 117	(22 883)

CLASSE 8 : RECETTES

COMPTES		AUTORISATIONS BUDGETAIRES			TITRES EMIS	Réductions	TITRES A Recouvrer	Soldes Réalisation Prévisions
		B P	D M	TOTAL				
875	Produits exeptionnels	-	-	-	11425	9 878	1547	1547
8751	Produits sur réalisation d'actifs				-		-	-
TOTAL CLASSE 8		-	-	-	11 425	9 878	1 547	1 547

RECAPITULATION OPERATIONS DE L'EXERCICE

	SECTION DE DOTATION	FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS	
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	-	53 100	53 100	
Titres de recettes émis	21 538	50 923	72 461	
Réductions de recettes	-	33 572	33 572	
Recettes nettes	21 538	17 351	38 889	
DEPENSES				
Prévisions budgétaires totales	-	718 800	718 800	
Mandats émis	(5 236)	648 447	643 212	
Annulations de mandats	-	105 435	105 435	
Dépenses nettes	(5 236)	543 013	537 777	
RESULTAT DE L'EXCERCICE				
EXCEDENT	16 302	-	16 302	
DEFICIT	-	525 662	525 662	
	OPERATIONS de L'EXCERCICE		SOLDES	
	DEBITS	CREDITS	DEBITEURS	CREDITEURS
CLASSE 1	503 316	3 478 678		2 975 363
CLASSE 2	70 553	5 236	65 317	
CLASSE 4	800 607	1 089 290		288 684
CLASSE 5	5 116 958	2 443 891	2 673 067	
CLASSE 6	648 761	105 749	543 013	
CLASSE 7	33 572	50 923	-	17 351
	7 173 767	7 173 767	3 281 397	3 281 397

BILAN DE SORTIE ACTIF
au 31.12.2025

Articles	Libellés	Actif brut	Amortissements	Actif net
203	Logiciels	37 982	37 982	0
210	Terrains	1 604	-	1 604
212	Constructions	90 748	67 725	23 023
214	Matériel informatique	33 934	33 438	496
216	Autres immobilisations corporelles	505 166	465 071	40 094
230	Immobilisations en cours	-	-	-
261	Titres de participation	100	-	100
	TOTAL CLASSE 2	669 533	604 216	65 317
4190	CREANCES DOUTEUSES ET LITIGIEU	-	-	-
4191	ICNE DOUTEUX ET CONTAGION	-	-	-
4192	DECLASSEMENT LITIGIEUX	-	-	-
463100	SECURITE SOCIALE	4 416	-	4 416
463600	CDG76	-	-	-
476810	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	679	-	679
4680	DEBITEURS DIVERS	-	-	-
4681	DEBITEURS EX ANTERIEURS	-	-	-
486000	CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	-	-	-
488100	AUTRES PROD&INTERET A RECEVOIR	-	-	-
490	PRODUITS BRUT DES VENTES DE GA	14 203	-	14 203
492990	DIVERS PAIEMENTS A IMPUTER	5 000	-	5 000
	TOTAL CLASSE 4	24 298	-	24 298
510200	Prêts consentis sur gages corporels	-	-	-
510300	Créances rattachées sur gages corp.	-	-	-
511500	ENCAISSEMENT PAR CARTE BANCAIR	-	-	-
542000	Chéques impayés	-	-	-
567	Fonds Déposés	-	-	-
569100	CDC IXIS Caisse d'Epargne	210 110	-	210 110
569200	Crédit Agricole	21 405	-	21 405
569300	CCM NIMES	-	-	-
569400	CIC NORD OUEST	2 441 552	-	2 441 552
570000	Caisse	-	-	-
59000	Virement interne	-	-	-
	TOTAL CLASSE 5	2 673 067	-	2 673 067
	TOTAL ACTIF	**3 366 898**	**604 216**	**2 762 683**

BILAN DE SORTIE : PASSIF au 31.12.2025		
Articles	Libellés	Passif net
105000	Dotation initiale	1 440 221
105100	Excedents capitalises	2 574 366
105200	Bonis prescrits	418 303
121000	Report à Nouveau	(1 657 401)
	TOTAL DES FONDS PROPRES	2 775 489
169300	Emprunt	199 874
169301	Emprunt CA	-
	TOTAL CLASSE 1	2 975 363
406000	COMMISSAIRES PRISEURS	
419940	PROVISION POUR RISQUES	140 000
455000	BONIS A REGLER ANNEE EN COURS	-
462200	CAUTIONNEMENT CP BISMAN	-
462400	DEPOTS SUR LOCATIONS	-
462500	RETENUE DE GARANTIE MP	-
466005	INDEMNISATION CLIENTS 1 ESTIM	33 473
467000	CREANCIERS EXERCICE COURANT	72 703
467100	CREANCE EX ANTEIREUR	-
467500	CLIENTS CM NANTES	-
476800	AUTRES CHARGES A PAYER	38 540
476802	CHARGE CONSTATE D'AVANCE EMPRUNT	498
476803	CCM PARIS	-
476830	CHARGES CTEES AVANCE RETRAITE	-
491610	RECETTES A IMPUTER GAGES CORPO	4 401
491610	RECETTES A IMPUTER GAGES CORPO	21 418
492990	DIVERS PAIEMENT A IMPUTER	1 948
	TOTAL CLASSE 4	312 982
	RESULTAT de L'EXCERCICE	(525 662)
	TOTAL PASSIF	2 762 683

AFFECTATION DU RESULTAT D'EXPLOITATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

OPERATIONS DE L'EXERCICE		RESULTAT DE CLOTURE		AFFECTATION DU RESULTAT		
DEPENSES	RECETTES	DEFICIT	EXCEDENT	Régul. déficit antérieur	à capitaliser	Versement au CCAS
543 013	17 351	-525 662				

SECTION DE DOTATION

CLASSE 1 et 2	OPERATIONS DE L'EXERCICE		OPERATIONS DE L'EXERCICE	
	DEPENSES	(5 236)	RECETTES	21 538
	REPORT DEFICIT EXERCICE ANTERIEUR	1 657 401	REPORT EXCEDENT EXERCICE ANTERIEUR	2 992 669
	DEFICIT EXPLOITATION	(525 662)	EXCEDENT D'EXPLOITATION	-
		1 126 504		3 014 206
	EXCEDENT A LA CLOTURE DEL EXERCICE	1 887 702	DEFICIT A LA CLOTURE DEL EXERCICE	-
		3 014 206		3 014 206

SECTION DE DOTATION A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

ELEMENTS CONSTITUANT LA DOTATION		DEBITS	CREDITS
105000	Dotation initiale		1 440 221
105100	Excédents capitalisés		2 574 366
105200	Bonis prescrits		418 303
111000	Réserves libres		
120 000	Résultat de l'exercice		
121000	RAN déficit exercices antérieurs	1 657 401	
203	Logiciels	0	
210	Terrains	1 604	
212	Constructions	23 023	
214	Matériel informatique	496	
216	Autres immobilisations corporelles	40 094	
261	Titres de participation	100	
	TOTAUX AVANT AFFECTATION DU RESULTAT	3 380 120	4 432 890
AFFECTATION DU RESULTAT			
	Affectés aux déficits antérieurs		
Excédents à capitaliser	Excédents à capitaliser		
Excédents à verser au CC	Excédents à verser au CCAS		
Excédents à	Excédents à reporter		
	Déficits reportés		(525 662)
	TOTAUX APRES AFFECTATION DU RESULTAT	3 380 120	3 907 228

L'Agent Comptable, Mme Christelle LUTHRINGER, affirme véritable, sous les peines de droit.

Il affirme en outre, et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont sans exception toutes celles qui ont été faites pour le service de l'établissement de gestion extinctive de la Caisse de Crédit Municipal de Rouen pendant l'année 2025 et qu'il n'en existe aucun autre à sa connaissance.

A Rouen, le .....

Vu par Mme Zaïnane, manager/gestionnaire de transition, qui certifie que le montant des sommes à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures d'administration.

A Rouen, le .....

NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS

ANNEE 2025

SOMMAIRE

A. Activité et contexte réglementaire

B. Faits majeurs de l'exercice

C. Principes et méthodes comptables

D. Evènements postérieurs à la clôture

E. Informations sur les postes du bilan

F. Informations sur les postes du compte de résultat

Préambule :

Le cabinet de gestion comptable sollicité pour la clôture des comptes a travaillé selon les méthodes et règlementations appliquées aux caisses de crédit municipales, quand bien même l'établissement de gestion extinctive EGECMR ne dispose plus de l'agrément bancaire.

A – ACTIVITE ET CONTEXTE REGLEMENTAIRE

Les Caisses de Crédit Municipal disposent du droit exclusif d'effectuer des opérations de prêt sur gage.

En tant qu'établissement de crédit assujetti à la loi du 24 janvier 1984, la Caisse de Crédit Municipal présente des comptes annuels conformément à la réglementation bancaire. Ces comptes ne sont plus soumis à la certification d'un commissaire aux comptes puisqu'ils ne répondent plus aux 3 critères cumulatifs requis.

L'établissement présente des notes annexes faisant partie intégrante des comptes annuels qui précisent les règles et méthodes comptables retenues pour la présentation de ces comptes annuels. Elles complètent l'information donnée par le bilan et le compte de résultat.

Par ailleurs, la Caisse de Crédit Municipal de Rouen, établissement public d'aide sociale présente des comptes conformément aux règles de la Comptabilité Publique.

B – FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2025 de l'EGECMR a été marqué par les évènements suivants :

- Poursuite de la gestion extinctive et de la fin d'activité en vue du retrait d'agrément et de la dissolution de l'établissement, pour lesquels les décisions ont été prises en 2022. Le retrait d'agrément a été prononcé par la Banque Centrale Européenne le 3 avril 2024.

- Conformément à la convention tripartite avec la Ville de Rouen et le Crédit Municipal de Nantes signée en décembre 2022, l'activité de prêt sur gages a été arrêtée. Les clients actifs ont eu la possibilité de transférer leur dossier à la Caisse de Crédit Municipal de Nantes, nouvellement installée à Rouen.

- La régularisation des cotisations de 2022-2023-2024 de l'anciens directeurs Mr Daupley impactant les comptes est de 72 344€.

C – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers du Crédit Municipal de Rouen sont établis dans le respect des principes comptables applicables en France aux établissements bancaires. La présentation des états financiers du Crédit Municipal de Rouen est conforme aux dispositions du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 qui, à partir des exercices ouverts au 1er janvier 2015, regroupe à droit constant dans un règlement unique l'ensemble des normes comptables applicables aux établissements de crédit.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,

- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle

Les créances sur les établissements de crédit et la clientèle sont régies par le règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

L'application du Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 conduit le Crédit Municipal de Rouen à comptabiliser les créances présentant un risque d'impayé conformément aux règles suivantes :

Créances douteuses :

Ce sont les créances de toute nature, même assorties de garanties, présentant un risque de crédit avéré correspondant à l'une des situations suivantes :

- prêts sur gages échus depuis au moins trois mois

- la situation d'une contrepartie présente des caractéristiques telles qu'indépendamment de l'existence de tout impayé on peut conclure à l'existence d'un risque avéré

- il existe des procédures contentieuses entre l'établissement et sa contrepartie.

Des provisions sont donc constatées trimestriellement sur la part des intérêts courus rattachés à des contrats dont l'échéance est dépassée depuis plus de trois mois (contrats douteux) ou appartenant à des clients ayant des impayés (principe de contagion).

Parmi les encours douteux, le Crédit Municipal distingue les encours douteux compromis des encours douteux non compromis. Les créances douteuses compromises sont les créances pour lesquelles la situation de l'emprunteur fait apparaître un risque important de non-remboursement de la créance.

Les créances douteuses font l'objet d'un déclassement et le principe de contagion est appliqué aux éventuels autres contrats du client. Le capital n'est pas provisionné, hormis si la créance est compromise (contentieux notamment). Les intérêts sont provisionnés à 100%.

Par ailleurs, si une créance présente un niveau de risque particulier, les provisions peuvent être augmentées de manière prudentielle.

Traitement comptable des dépréciations :

Les dotations et reprises de dépréciation pour risque de non-recouvrement sur créances douteuses sont inscrites en coût du risque.

Passage en perte :

Lorsqu'un prêt échu n'est pas régularisé par le client, le gage est vendu aux enchères. Si le prix de vente ne permet pas de couvrir la créance attendue, un déficit est constaté dès la liquidation de la vente et pris en charge par le commissaire-priseur responsable de l'évaluation du gage. Une convention entre les commissaires-priseurs et le CMR stipule cependant que pour les contrats dont la valeur d'expertise n'excède pas 250 €, les moins-values éventuelles restent à la charge du CMR.

Portefeuille Titres :

Les règles relatives à la comptabilisation des opérations sur titres sont définies par les articles 2311-1 à 2391-1 (Titre 3 Comptabilisation des opérations sur titres du Livre II Opérations particulières) ainsi que par les articles 2211-1 à 2251-13 (Titre 2 Traitement comptable du risque de crédit du Livre II Opérations particulières) du règlement ANC 2014-07 du 26 novembre 2014 pour la détermination du risque de crédit et la dépréciation des titres à revenu fixe.

Par ailleurs, le CMR a intégré le GIE CM SERVICES (groupement informatique des Crédits Municipaux) en juin 2019. Pour ce faire, une participation de 1 000€ dans le GIE a été prise par le CMR, celle-ci a été remboursée le 5 juin 2024, suite à la sortie du GIE.

Immobilisations

Le Crédit Municipal de Rouen applique le règlement ANC 2014-03 du 05 juin 2014 par rapport à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont inscrites à l'actif pour leur valeur d'acquisition. Elles sont amorties selon les modes et durées indiqués ci-après :

Nature	Mode	Durée
Construction	Linéaire	20 ans
Agencements et installations	Linéaire	5 à 30 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	10 ans
Matériel et informatique	Linéaire	5 ans
Logiciel informatique	Linéaire	3 ans

Dettes envers les établissements de crédit

Les dettes envers les établissements de crédit sont présentées dans les états financiers selon la nature de ces dettes, à savoir un emprunt souscrit auprès du CIC NORD OUEST et un emprunt au CA Normandie Seine.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

PROVISIONS :

Fonds pour risques bancaires généraux (F.R.B.G.) :

Conformément aux dispositions prévues par la IVe directive européenne et le règlement CRBF 90-02 du 23 février 1990 modifié relatifs aux fonds propres, les fonds pour risques bancaires généraux sont constitués par le Crédit Municipal de Rouen en vue de faire face à des charges ou à des risques dont la concrétisation est incertaine mais qui relèvent de l'activité bancaire. Ils sont repris pour couvrir la concrétisation de ces risques en cours d'exercice.

Le Crédit Municipal de Rouen a constitué un F.R.B.G. s'élevant à 186 K€ au 31/12/2021. 100 K€ de cette provision ont été repris sur l'exercice 2022, et le solde, 86 K€, sur l'exercice 2023, le volume d'activité de la CCMR et le risque associé ne justifiant plus un tel niveau de provision.

Provisions Ressources Humaines :

L'ancien Directeur Général de l'EGECMR a déposé plusieurs recours devant le Tribunal Administratif pour s'opposer à son licenciement. Une nouvelle provision de 140 000 € a été dotée sur l'exercice 2022 au titre des sommes requises. Cette provision est maintenue au 31/12/2024, afin de couvrir l'intégralité du risque afférent.

Factures Non Parvenues

FNP 2024		
Site	**Désignation**	**Montant Comptabilisé**
CMR	FNP HONO TALENZ 2025	12 540,00 €
CMR	SDE PARTIC. FINAN CMN 25(SUBV)	26 000,00 €
Total		**38 540,00 €**

Reprise 2024		
Site	**Désignation**	**Montant Comptabilisé**
CMR	FNP GAZ 12/24	450,00 €
CMR	FNP 11-12/2024	530,00 €
CMR	FNP HONO TALENZ 2024	17 820,00 €

CMR	FNP DIAL MACONNERIE	1 568,36 €
CMR	SDE PARTIC. FINAN CMN 24(SUBV)	26 000,00 €
CMR	FNP MAZARS CAC 2024	12 000,00 €
Total		**58 368,36 €**

Engagements hors-bilan :

L'hors-bilan retrace notamment les engagements reçus par le CMR, à savoir :

- la garantie de la Ville de Rouen sur les emprunts souscrits
- la valeur totale des objets laissés en gages par les clients en contrepartie des prêts

Investissements, charges et produits locatifs

Les éléments comptables afférents au patrimoine immobilier du CMR sont présentés au bilan et dans le compte de résultat dans les postes relatifs aux locations simples.

Charges et produits exceptionnels :

Ils représentent les charges et produits qui surviennent de manière exceptionnelle et qui sont relatifs à des opérations ne relevant pas du cadre des activités courantes.

Impôt sur les bénéfices (charge fiscale) :

Le résultat fiscal du CMR pour l'exercice 2024 est négatif. Aussi, le CMR n'est pas redevable à l'Impôt sur les bénéfices au titre l'exercice 2024.

D – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLÔTURE

[redacted] a été licencié par décision du 19/ 12/2025. Mme Anne-Laure Zaïnane occupe le poste de manager/gestionnaire de transition à compter du 1er mai 2026, à titre d'activité accessoire. La clôture des comptes et la gestion de l'activité quotidienne est assurée par deux vacataires. L'agent comptable de l'établissement, Mme Luthringer, travaille en lien avec ces vacataires et assure le paiement des fournisseurs et prestataires, ainsi que le versement des salaires.

La clôture des comptes 2025 a été confiée conformément à la délibération du COS du 28/04/2026 à un cabinet comptable. Le cabinet Talenz Alteis, à qui avait déjà été confiée la clôture des comptes 2024, a été sélectionné. Ce dernier a produit les états (bilans et compte de résultat) qui sont présentés dans le cadre de la clôture de ces comptes 2025.

E – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

LIQUIDITES ET CREANCES SUR LES ETABLISEMENTS DE CREDIT

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Espèces en caisse	-	-
Comptes courants	2 673	1 427
Comptes à terme et prêts interbancaires < 1 an	-	1 781
Comptes à terme et prêts interbancaires > 1 an	-	-
ICNE sur Placements	-	23
TOTAL = > :	**2 673**	**3 231**

Les comptes à termes ont été clôturés sur 2025.

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Au 31/12 => :	2025	2024
Créance de trésorerie - Prêt sur Gage	-	-
TOTAL BRUT => :	-	-
dont créances Douteux - capital	-	-
dont créances Douteux - intérêts	-	-
dont créances litigieuses	-	-
dont créances compromises		
Dépréciation des créances Douteuses capital		
Dépréciation des créances Douteuses intérêts	-	-
Dépréciation des créances litigieuses		
Dépréciation des créances compromises		
TOTAL NET des Prêts à la Clientèle => :	-	-

Rappel : au CMR, il est considéré qu'un prêt sur gage devient douteux après 3 mois d'impayés.

CREANCES DOUTEUSES

CREANCES DOUTEUSES

	2025	2024
Créances douteuses capital	-	0
Créances douteuses intérets	-	0

Les prêts sur gages figurent au bilan pour leur valeur nominale. Ils sont accordés aux particuliers, selon l'estimation du bien qu'ils déposent en nantissement. Les contrats sont d'une durée de 6 mois et leur remboursement peut s'effectuer à tout moment.

Le commissaire-priseur lié par contrat avec le Crédit Municipal de Rouen est responsable de ses appréciations et assume les pertes éventuelles qui pourraient être constatées à l'occasion des ventes aux enchères judicaires.

Les créances douteuses sont constituées de l'ensemble des encours échus et non échus, garantis ou non, dus par les débiteurs dont un engagement au moins présente un risque de crédit avéré. Un risque de crédit est avéré dès qu'il est probable que l'établissement ne percevra pas tout ou partie des sommes dues au titre des engagements souscrits par la contrepartie, indépendamment de l'existence de garantie, de recours ou de caution. L'octroi de prêt sur gage ayant été arrêté au 31/12/2022, l'intégralité de ces créances auraient dû l'être remboursées au 1er semestre 2023. Les créances restant au 31/12/2023 ont donc toutes six mois de retard ou plus et sont à ce titre toutes considérées comme douteuses.

Conformément à la décision du Conseil d'Orientation et de Surveillance du 6 juin 2024, l'ensemble de ces contrats a été soit remboursé, soit transféré au Crédit Municipal de Nantes, aucune dépréciation n'a été constatée sur l'exercice.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES DETENUS A LONG TERME

Au 31/12 => :	2025	2024
GIE CM Services		
SEM Rouen Immobilier	100,00 €	100,00 €
Total	**100,00 €**	**100,00 €**

LOCATIONS SIMPLES

LOCATIONS SIMPLES

Au 31/12 et en K€ =>	Brut	Amortissements	Dépréciations	Valeur nette comptable
Bâtiment Le Havre	-	-	-	-
Agencements Le Havre	-	-	-	-
Parkings Rouen	45	22	-	23
Total	**45**	**22**	**0**	**23**

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

IMMOBILISATIONS BRUTES				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Acquisitions	Diminutions	2025
Logiciels	38	-	-	38
Terrains	2	-	-	2
Constructions	89	-		89
Agencements installations	461	-		461
Matériel informatique	34	-		34
Mobilier de bureau	44	-		44
Titre de participation	0	-		0
TOTAL =>	668	0	0	668

Amortissements				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Augmentations	Diminutions	2025
Logiciels	38	0	0	38
Terrains	0			0
Constructions	66	1		68
Agencements installations	417	3		421
Matériel informatique	33	0		33
Mobilier de bureau	44			44
Titre de participation				
TOTAL =>	598	5	0	604

VNC				
Au 31/12 et en K€ => :	2024	Augmentations	Diminutions	2025
Logiciels	-38	0	0	0
Terrains	0	0	0	2
Constructions	-66	-1	0	21
Agencements installations	-417	-3	0	40
Matériel informatique	-33	0	0	1
Mobilier de bureau	-44	0	0	0
Titre de participation	0	0	0	0
TOTAL =>	-598	-5	0	64

DEPRECIATIONS SUR IMMOBILISATIONS

DEPRECIATION SUR IMMOBILISATIONS

Au 31/12 et en K€ =>	2024	Augmentation	Diminution	2025
Dépréciations sur constructions	0		0	-
Dépréciations sur agencements installations	0		0	-
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Aucune dépréciation n'a été constatée en 2025.

AUTRES ACTIFS

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Transfert PSG en attente de règlement CMN	-	-
Ventes en attente de règlement par le CP	14	14
Refacturation CMN à établir	5	5
Divers	27	27
Total	**46**	**46**

DETTES ENVERS LES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

Au 31/12 et en K€ => :	- d'1 an	1 à 5 ans	Ensemble
CIC	71	129	200
Crédit Agricole	0	0	0
TOTAL =>	**71**	**129**	**200**

OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Bonis à régler	0	22

Les bonis à régler suite a l'arrêt de l'activité réalisée par le CRM de Rouen ont été considérés comme définitivement acquis et ont, à ce titre, été reclassés en capitaux propres en tant que bonis prescrits.

AUTRES PASSIFS

Au 31/12 => :	2025	2024
Indemnisation Clients volés	33	33
Cautionnements	-	-
Charges à payer	73	6
Facture non parvenues	39	58
Autres créditeurs	20	32
Total	**164**	**131**

PROVISIONS

Au 31/12 et en K€ =>	2024	Augmentation	Diminution	2025
Provisions risques et charge	140	-	-	**140**
Provision retraite non titula	-	-	-	**0**
Total	**140**	**-**	**-**	**140**

Une provision de 140 K€ liée au litige entre la CCMR et son Directeur Général a été comptabilisée en 2022. Cette provision est maintenue au 31/12/2025, afin de couvrir l'intégralité du risque afférent.

FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GENERAUX (FRBG)

	2022	2023	2024	Augmentation	Diminution	2025
FRBG	86	-		-	-	-

Le CMR a constitué un FRBG conformément à la réglementation bancaire (CRB 90-02) afin de se couvrir du risque lié à la forte volatilité des cours de l'or. Au 31/12/2022 cette provision atteignait 86 K€.

Le solde de 86 K€ a été repris sur l'exercice 2023, le niveau d'encours ne justifiant plus le maintien d'une telle provision. Pour l'exercice 2025, aucune provision n'a été jugée nécessaire, l'activité étant en phase de dissolution.

CAPITAUX PROPRES HORS FRBG

Les capitaux propres de la Caisse de Crédit Municipal de ROUEN comprennent :

Le capital

Compte tenu du statut d'établissement public, le capital n'est pas divisé en actions, mais se compose uniquement de la dotation initiale.

Les réserves

Composées :

- Des excédents capitalisés
- Des bonis prescrits
- Des résultats en instance d'affectation

Capitaux propres (K€)	2024	Dividendes distribués	Capitalisation des bonis	Affectation du résultat	2024
Dotation initiale	1 440				**1 440**
Réserves (excédents capitalisés + bonis capitalisés)	2 971		22		**2 993**
Report à nouveau	-1 255			-402	**-1 657**
Total	**3 156**	**0**	**22**	**-402**	**2 775**

HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES

Aucun engagement relatif aux avantages au personnel n'est supporté par l'établissement pour les agents de la fonction publique.

ENGAGEMENTS RECUS

Les engagements reçus inscrits au hors-bilan correspondent aux éléments suivants :

-la garantie de la Ville de Rouen sur les emprunts souscrits, soit la somme de 100 K€ correspondant à 50% du capital restant à rembourser au 31/12/2025.

F – INFORMATIONS SUR LES POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES

La fin d'octroi des prêts sur gage au 31/12/2022 n'a pas permis de constater des intérêts sur 2025. En 2024 0,6k€ avait été constaté.

PRODUITS SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE

Au 31/12 => :	2025	2024
Appartements LH	0	2
Parkings rouen	2	2
DAB	0	2
Total	**2**	**7**

En 2024, les revenus concernant la location DAB de 2024 n'ont pas été encaissés une facture à établir a été comptabilisé au 31/12/2024. La recette liée à cette location n'ayant toujours pas été encaissée, la FAE a donc été maintenue en comptabilité.

À la suite de la vente du Havre le 15 mai 2024, il n'y a plus d'encaissement de loyer pour l'appartement.

CHARGES SUR OPERATIONS DE LOCATION SIMPLE

Les charges liées aux biens mis en locations sont inscrites en charges sur opérations de location simple :

Au 31/12 et en K€ =>	Charges	Amortissements	Total
Places de parking	6	1	7
TOTAL	**6**	**1**	**7**

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Au 31/12 => :	2025	2024
Droits sur adjudications	0	5
Produits liés à l'activité de Prêt sur Gage	0	1
Intérêts des fonds placés	8	103
Total	**8**	**109**

Les CAT souscrits en 2024 ont généré 8 K€ d'intérêts : ceux-ci ont été interrompus sur 2025.

CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION

Au 31/12 => :	2025	2024
Achats et prestations	130	168
Masse salariale	276	187
Impôts et taxes	18	18
Charges récupérées	0	1
Divers	0	-
Total	**423**	**372**

Sur 2025, la masse salariale est en augmentation à la suite de la régularisation des cotisations de M. Daupley pour l'Urssaf et la retraite pour (72 K€).

DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

	2025	2024
Amortissements	5	24
Dépréciations	-	-
Reprise de provisions et dépréciations	-	(68)
Total	**5**	**(44)**

Dépréciations	2025
Immeuble Le Havre - Agence	0
Coffre-Fort Caen	0
2 caisses automatiques	0
Total	-

- Aucune dépréciation n'a été constatée sur l'année.

COUT DU RISQUE

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Dotation / reprise de dépréciations - créances douteuses	0	8
TOTAL => :	**0**	**8**

Du fait de l'arrêt de l'activité aucune créance n'a été constaté sur 2025.

CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Au 31/12 et en K€ => :	2025	2024
Produits exceptionnels	2	31
Charges exceptionnels	110	156
Résultat exceptionnel =>	**(108)**	**(125)**

La charge exceptionnelle enregistrée sur l'exercice se compose, d'une part, de 98K € de solde subventions de 2025 envers le CM Nantes, ainsi que l'apurement de 1,2 K€ de taxe métaux de 2022, de l'apurement du solde de produit brut sur vente pour 8 K€, et enfin d'un reste de cautionnement de 2022 pour un montant de 2.6 k€.

Le produit exceptionnel, quant à lui, résulte de l'apurement des créanciers divers antérieurs 0.3 K€ ainsi que des clients CM de Nantes pour 1.2K€

IMPOT SUR LES BENEFICES

	2025	2024
Résultat fiscal	-526	-402
Impôt sur les sociétés	0	0

ETABLISSEMENT DE GESTION EXTINCTIVE DU CREDIT MUNICIPAL DE ROUEN
CONSEIL D'ORIENTATION ET DE SURVEILLANCE
SEANCE DU 21 JUILLET 2026

2.3 – AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Rapporteur : Mme Anne-Laure Zaïnane

Mesdames, Messieurs,

Les comptes annuels 2025 de l'établissement de gestion extinctive du crédit municipal de Rouen laissent apparaître un déficit de 525 661.72 €. Il est proposé au Conseil d'Orientation et de Surveillance de l'imputer sur les fonds propres de l'établissement, en report à nouveau.

Pour : 3
Contre : 0
Abstention : 0

Fait à Rouen, le 21 juillet 2026

Le Vice-Président
du Conseil d'Orientation et de Surveillance

Matthieu de Montchalin

La manager/gestionnaire de transition

Anne-Laure Zaïnane

Pour extrait conforme